

Le mot de l'inspectrice,



Nous poursuivons nos aménagements à l'éco-centre. Nous vous encourageons à poursuivre vos efforts de recyclage et de réemploi. Un petit rappel qu'un endroit est aménagé sur le site de l'éco-centre pour la récupération des branches. Il est également possible de les faire brûler dans un contenant approprié muni d'un pare-étincelle sauf lorsque l'indice d'inflammabilité est classé Extrême. À ce moment, tout feu extérieur est interdit. Vous aimez beaucoup ces petits feux extérieurs qui font de la fumée ? Ce n'est peut-être pas le cas de tout le monde et possiblement de votre voisinage. Sentir la fumée continuelle de votre petit feu peut devenir très irritant pour les voisins. Soyez donc vigilant et respectueux de votre entourage que vous soyez dans les périmètres urbains ou dans les zones de villégiature.

Contrairement à une information qui peut circuler, il n'est pas permis de jeter des déchets, des branches, des souches, des surplus de terre de remplissage et autre matériel semblable dans ce qui est appelé communément la « côte du bloc B » sur le chemin de la Batiscan en direction de l'éco-centre. Une plantation d'arbres a été effectuée à cet endroit.



Quoi de plus agréable qu'un petit tour du lac par journée de beau temps! Certains sont parfois craintifs de sortir leur embarcation à « propulsion humaine » tel le canot, le kayak ou encore le pédalo en raison de la grande vitesse de certaines embarcations à moteurs. Alors kayakistes, canoteurs et « pédaleux » n'hésitez pas à envahir le lac! Nos amateurs de vitesse seront bien gênés de faire des vagues à toute allure, considérant que la limite de vitesse est de 25km/heure (pas mile, on dit bien kilomètre) sur le lac. La municipalité a d'ailleurs adoptée une résolution demandant la présence accrue de la SQ sur les eaux du lac. N'oubliez pas que la carte de compétence de conducteur d'embarcation de plaisance est maintenant obligatoire. Vous devez la présenter lors de l'enregistrement de votre bateau.

Le p'tit mot de l'adjointe

« Y fais-tu beau dehors ? » La température est le sujet de conversation préféré des québécois. Avec le printemps sec que l'on a connu, le niveau des eaux de surface est bas, même avec la pluie de juin. On ne sait pas si l'été qui vient va être aussi humide que celui de 2009 ou aussi sec que ce printemps.



Le niveau bas des eaux des lacs incite plusieurs riverains à ramasser les roches qui sont au fond de l'eau et de les accumuler sur le bord du rivage pour rendre plus agréable la baignade. L'accumulation captera la chaleur du soleil qui se diffusera dans l'eau par la suite. Il est donc préférable de les laisser au fond de l'eau ou de les sortir manuellement et d'en disposer à l'extérieur de la bande riveraine. Les pierres sont importantes pour la faune aquatique. En effet, plusieurs espèces y trouvent un abri. Alors pour éviter d'avoir à construire un gîte pour eux, vaut mieux ne pas y toucher!

Peu importe ce que Dame Nature nous réserve, il est important d'utiliser l'eau de façon responsable. Nous remercions à l'avance ceux qui utiliseront leur balai pour entretenir leur accès pavé plutôt que leur boyau d'arrosage et ceux qui installent une minuterie sur leur arrosoir afin d'arroser par petite période (et non en continue nuit et jour). L'eau étant une ressource épuisable, il ne faut pas qu'elle serve à éteindre les feux allumés lorsque l'indice est extrême et que les feux à ciel ouvert sont interdits...

Katy et Lyne , vos inspectrices en bâtiment et en environnement

ENCOURAGEONS L'ÉCONOMIE LOCALE

La municipalité a adopté en octobre 2009 le plan de diversification et de développement à toute la population. Un des enjeux édictés dans ce document est de renforcer les commerces de proximité. **C'est pourquoi nous vous encourageons fortement, résidents, villégiateurs et touristes à encourager nos commerces existants qui ont pignon sur rue.** Ces commerçants qui sont formés et qui détiennent les autorisations nécessaires à leurs opérations, vous offrent des produits et des services de qualité. Le Conseil Municipal.